

PROCÈS VERBAL

Assemblée générale annuelle

Date : 17 juin 2022

Heure : 18 heures

Endroit : Terrain communautaire, 736 Chemin du Barrage

1. Ouverture de l'assemblée générale (quorum pas nécessaire) :
 - a. Ouverture à 18h : proposé par Jonathan Jolin et secondé par Alexandre Lessard;
 - b. Mot de bienvenue de la présidente.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :
 - a. Adopté tel que présenté : proposé par Steve Poulin et secondé par Richard Dostie.

3. Présentation du CA :
 - a. Information.

4. Suivi et approbation du procès-verbal du 4 juillet 2021 que si questions :
 - a. Information. Toutes les personnes présentes ont approuvés

5. Rapport financier 2020-2021 :
 - a. Présentation des états financiers de l'année finissant le 31 décembre 2021 par Martin Roy.

6. Nomination de responsables pour regard à la comptabilité si le règlement est non modifié :
 - a. Il est convenu que les états financiers peuvent être compilés à l'interne sans qu'un vérificateur externe soit nommé. Dans ce

cas, 2 personnes doivent valider le tout avant de fermer l'année;

- b.** Le règlement de l'association doit être amendé à cet effet. Adopté à l'unanimité.

7. Dossiers :

7.1 Station de lavage à bateaux (étude de faisabilité) :

- Un montant de \$5,000 provenant de la MRC pour une étude de faisabilité devait être produite en mars mais reportée à l'automne par manque de personnel. À suivre.

7.2 Cotisations (nombre et \$ 2021). En parler à ses voisins :

- Pour information :

2020 : \$2,900 (116 cotisants)

2021 : \$3,075 (117 cotisants)

2022 : \$2,360 (87 cotisants, processus en cours)

7.3 Patrouille Nautique :

- 3 personnes font parties de la patrouille : Les coordonnées sont disponibles sur le site de L'ARCGLSF ou de l'Association pour la protection du GLSF en cas de besoin.

7.4 Bouées :

- Les bouées sont toutes installées sur le secteur du Chemin du Barrage;
- Alexandre Lessard a obtenu le mandat pour le lac au complet;
- On demande de revoir la distance entre les bouées près du barrage.

7.5 EEE (espèces exotiques envahissantes) :

- Il n'y aurait pas de Myriophylle à épis au GLSF;
- Berce de Caucase : attention la sève cause des brûlures au 2^{ème} degré. Voir le site de l'Association pour la protection du GLSF pour plus de détails;

- Roseau commun à éradiquer : on doit l'enlever idéalement au printemps ou à l'automne très tard et les brûler (ne pas jeter). Voir le site de la Cépaq offrant des documents d'information ou font des séances publiques. À vérifier comment procéder pour l'élimination.

7.6 Cyanobactéries – Dorés :

- Algues bleues : Causé par les pesticides, engrais/fertilisants et produits domestiques phosphatés. Démarches en cours auprès de 55 municipalités pour l'interdire. Des rencontres en présentiels reprendront cet automne avec l'APPGLSF. Déjà règlementé à Coleraine et Adstock.

- En septembre 2022, l'APGLSF (Association des pêcheurs du grand lac St-François) planifie ensemercer pour une cinquième année consécutive 2800 dorés de 4 pouces, 1000 ouananiches de 4 à 6 pouces, 890 ouananiches de 10 à 12 pouces au Parc municipal de Lambton. Le tout à être confirmé.

7.7 Gestion du niveau de l'eau au Barrage (responsabilité) :

- Ce volet est pris en charge par la grande association. Deux personnes sont attitrées et en contact direct avec le ministère;

- Le lac est avant tout un réservoir et le niveau est géré en fonction des besoins qui y sont rattachés en aval;

- Les besoins des riverains sont toutefois considérés mais c'est la protection des rives, des bandes riveraines qui prévalent et non les dommages aux quais ou à la chaise musicale.

- Un compte rendu de M. Normand Baker est disponible sur demande et se trouve sur le site de l'ARCGLSF

7.8 Facebook ARCGLSF + adresse courriel ainsi que APGLSF et web :

- Pour demander de l'information on doit consulter le site web.

7.9 Rampe de mise à l'eau du Barrage (lettre 26 janvier 2022) :

- La rampe est en mauvais état et des démarches et demandes ont été déposées auprès du maire et de la députée Isabelle Lecours.

Suivant le retour une démarche pourra être initiée auprès du préfet de la MRC pour trouver une solution. Dossier en évolution

8. 1^{ière} réunion régulière du CA le 14 juillet 2021, 2^{ième} le 27 septembre 2021 et 3^{ième} le 17 mai 2022 :

a. Pour information.

9. Présentation par le CA du Terrain communautaire (budget, entretien, location, toilette chimique, pétanque, activité(s):

a. Information.

10. Parole donnée au maire, Gaston Nadeau. La présidente lui proposera des sujets :

- Radar pédagogique – Piste Cyclable – Nettoyage de la piste – Terrain près de la rivière Ashberham – Réfection de la rue des Pins – Augmentation des taxes – Bouée supplémentaire – Stationnement au barrage – Accessibilité aux infrastructures de Thetford pourquoi non faisable et projet Cégep – Rencontre du 9 juillet pour un plan :

Information et réponse du maire :

- Radar a été changé complètement le 15 juin;
- La piste cyclable sera nettoyée cette semaine; 2^{ième} fois et par la suite, ce sera au besoin
- Réfection de la piste cyclable vers le 20 juin;
- Réfection de la rue des Pins : le ponceau sera changé à l'entrée et le chemin sera refait cet automne sans faute;
- Le nettoyage du terrain près du pont sera nettoyé en même temps que l'installation du ponceau de la rue des Pins;
- L'aménagement peut être demandé le 9 juillet;
- Une augmentation des taxes municipales est à prévoir suivant le rôle d'évaluation à l'automne 2022;
- Une demande de contribution pour une bouée supplémentaire sera faite à la prochaine réunion du conseil de ville (env \$500).
À confirmer;

- Stationnement au barrage : faire le suivi avec le ministère pour les pancartes qui ont disparues;
- Infrastructure de Thetford : Le projet communautaire annexé au Cégep est effectué avec une quote-part de toutes les municipalités environnantes. Tous les citoyens y auront accès au même prix;
- Le 9 juillet un représentant de chaque association est invité pour établir une planification stratégique sur 10 ans. Tous les citoyens sont invités à faire part de leur demande qui seront adressées et étudiées. Invitation à déposer les projets à l'ARC. En septembre une rencontre est prévue pour prendre connaissance des dossiers soumis.

11. Varia :

- a. Poubelle : on demande de faire attention pour ne pas trop avancer les bacs sur le chemin. Une note sera envoyée aux riverains vis la page de l'association;
- b. Banc près du pont : on demande de désherber et nettoyer. Richard Dostie se porte volontaire;
- c. Hautes herbes aux abords du chemin : on demande à la municipalité d'entretenir et faire la coupe.

12. Mot de la Présidente :

- a. Information.

13. Élections (Démission de la trésorière) :

- a. Suivant la démission de Solange Bédard, Steve Poulin propose Marico Fillion qui accepte le poste de trésorière au sein de l'ARCGLSF et secondé par Alexandre Lessard.
- b. La présidente a remercié Mme Bédard et a souligné son dévouement et professionnalisme.

14. Levée de l'assemblée :

- a. Fermeture de l'assemblée générale proposée par Jonathan Jolin et secondé par Martin Roy.